

# LE VÉRIDIQUE

## OU COURIER UNIVERSEL.

(DICERE VERUM QUID VETAT?)

Du 3 FRUCTIDOR, an IV de la république française. — Samedi 26 A O U S T 1796, (vieux style.)

*Lettre du général Moreau, sur la position de l'armée de Rhin et Moselle. — Combat de dix-sept heures. — Perte de 7 mille autrichiens. — Autre lettre du général Jourdan, contenant le récit des opérations de l'armée de Sambre et Meuse. — Nouvelle officielle de la sortie de la flotte française, combinée avec la flotte espagnole. — Assassinats commis à Lyon par des soldats égarés, par les provocations incendiaires d'un membre du bureau central de cette ville. — Discussion sur la suppression du clergé régulier et séculier de la Belgique. — Détails curieux sur l'évasion de Drouet.*

### Cours des changes du 2 fructidor.

Amsterdam . . . . .	61	à 2 m.
Hambourg . . . . .	183	à 2 m.
Gènes . . . . .	90	à 2 m.
Livourne . . . . .	99	à 2 m.
Cadix . . . . .	11	10
Marc d'argent . . . . .	49	5
Or fin . . . . .	99	
Piastres . . . . .		
Guin. . . . .	25	3 6
Mandat . . . . .	3	12

### NOUVELLES DIVERSES.

#### ALLEMAGNE.

Francfort, le 12 août.

Le 7 arriva ici le ministre français près la cour de Hesse-Cassel, le citoyen Rivals, accompagné du baron de Weiz; ils descendirent chez M. Jördis, conseiller de la légation hessoise. Les membres de notre sénat se rendirent également chez ce dernier, et il s'y tint une conférence qui dura plusieurs heures. On assure qu'il s'y est agi de la contribution, et que le landgrave, en bon voisin, nous a fait offrir une avance en argent; mais on ignore si elle a été acceptée.

Les français ont pris, on ne sait pour quelle raison, des otages à Barnstadt. Les personnes enlevées sont les conseillers intimes de Lehman et de Gatzert; les conseillers de régence, Brade et May; le colonel Werner et le commissaire Covaldi.

Les républicains rassemblent ici des instrumens pour faire sauter et raser les fortifications de Coenigstein; on croit que cette opération aura lieu sous peu.

Il y a eu le 7, une nouvelle affaire peu importante, entre les avant-postes français et ceux de la garnison de Mayence.

L'entrée des français à Bamberg et la victoire qui l'a précédée se confirment pleinement.

Le cours des diligences est rétabli; celle pour Cassel partira demain.

Le roi de Prusse est parvenu à intéresser les français en faveur des pays héréditaires du prince de Hohenlohe, qui seront à l'avenir regardés comme neutres. Depuis l'époque de cette générosité française, on voit, sur toutes les frontières du prince de Hohenlohe, des poteaux, sur lesquels sont écrits en français ces mots: *Pays neutres par amitié du roi de Prusse.*

Un membre de la députation envoyée à Vienne par la ville de Nuremberg, pour instruire S. M. de la conduite du roi de Prusse à son égard, est aussi de retour. Il rapporte que l'empereur, dans les circonstances actuelles, ne peut nullement se mêler d'événemens aussi fâcheux.

On apprend à l'instant qu'une colonne française, forte de 18,000 hommes, a passé le fleuve du Danube. Elle descend à marche forcée sur la rive droite.

### NOUVELLES OFFICIELLES.

#### REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au quartier-général, à Amiens, le 26 thermidor, an 4.

Le général en chef au directoire.

Le 21, nous avons attaqué l'ennemi dans sa position de Neresheim; il a été repoussé; on lui a fait environ 450 prisonniers.

Le 22, nous avons fait des reconnoissances pour placer l'armée; le pays étoit extrêmement difficile et nullement connu.

Le 23, nous avons attaqué l'avant-garde, que nous avons battue; sa perte a été d'environ 450 prisonniers; un orage affreux et la nuit nous ont empêché de pousser nos succès.

Le 24, le prince Charles ayant reçu tous ses renforts de Gallicie et de l'intérieur de l'Autriche, nous a attaqué

( 2 )  
sur toute notre ligne ; nos flaqueurs de droite ont été repoussés , et l'ennemi est venu jusqu'à Heydenheim , où étoit l'état-major-général , qui s'étoit retiré sur Kenisbronn , de sorte que nous avions l'ennemi à quatre lieues sur nos derrières ; mais ce mouvement ne nous a nullement déconcertés.

Notre avant-garde avoit été également repoussée ; mais les réserves arrivées , et dirigées à propos , ont rétabli le combat.

Le grand effort de l'ennemi étoit sur notre droite : le général Saint-Cyr a défendu sa position avec la plus grande valeur , quoiqu'entièrement débordée.

La droite de l'aile gauche étoit également attaquée avec vigueur ; le terrain nous permettant de reprendre l'offensive , le général Desaix a attaqué vivement et repoussé l'ennemi en lui faisant 200 prisonniers.

La réserve de cavalerie placée entre les deux attaques , a contenu l'ennemi , et l'a empêché de pénétrer entre nos deux ailes.

Les deux armées , après dix-sept heures de combat le plus opiniâtre , ont bivouaqué sur le champ de bataille ; à la pointe du jour , l'ennemi a effectué sa retraite.

Le succès d'une attaque étoit certain ; mais nos convois et munitions , arrêtés par la retraite du quartier-général , nous mettoient dans l'impossibilité de hasarder un combat , que faute de cartouches , nous n'aurions pu soutenir plus de deux heures ; de plus , il falloit que nos flaqueurs de droite rentrassent dans leur position. L'ennemi avoit une avant-garde très-bien placée ; s'il fût gardé la position qu'il avoit la veille , je l'aurois attaqué aujourd'hui ; mais il s'est retiré derrière la Vernitz , et va passer le Danube ; nos troupes légères sont à sa poursuite ; ils sont déjà à Nordlingen ; l'armée va suivre.

Je vous envoie un courrier , persuadé que l'ennemi ayant été sur nos derrières , on a jeté l'alarme par-tout. Je vous enverrai des détails sur ces trois affaires , qui honorent le courage de l'armée et le talent des officiers qui ont conduit les différentes attaques ; mais cela m'est impossible à présent ; depuis six jours , à peine sommes-nous descendus de cheval. L'armée est excédée de fatigues , mais la victoire lui fait oublier ses peines. L'ennemi fait monter sa pente à 7000 hommes tués ou prisonniers.

Je reçois à l'instant un rapport du général Périno qui m'annonce l'entrée de nos troupes à Bergens. On y a pris trois mortiers , un obusier , quatre coulevrines , vingt-deux pièces de canon , trente ou quarante grands bateaux , et environ quarante mille sacs d'avoine , orge et farine.

Je suis excédée de fatigues , de sommeil. Nous apprêtons à l'instant une victoire intéressante à l'armée d'Italie.

Signé MORRAT.

Extrait d'une lettre du général Jourdan , commandant en chef l'armée de Sambre et Meuse.

Au quartier-général de Lauff , le 25 thermidor , an 4.

Ma lettre du 23 vous aura fait connoître , citoyens directeurs , la position de l'ennemi , et le mouvement que l'armée fit ce jour-là pour se réunir sur la rive gauche de la Rednitz. Je reconnus le pays et les débouchés ,

pendant que l'armée faisoit son mouvement , et hier 24 elle se mit en marche pour attaquer ; mais l'ennemi avoit levé son camp le 23 , dans la nuit , et s'étoit retiré sur Salzbach et Amberg. Il paroît être en position en-arrière de la Vils.

L'armée a pris position entre Lauff et Rottemberg ; la division aux ordres du général Bernadotte est détachée sur la rive gauche de la Rednitz. L'adjudant-général Ney est entré dans le fort de Rottemberg , où il a trouvé une garnison de soixante-quinze hommes de troupes bavauroises , à qui il a accordé la capitulation. Nous avons dans ce fort 40 pièces de canon , quatre obusiers , cinq mortiers , et environ quarante quintaux de poudre.

Signé JOURDAN.

Bordeaux , 12 août. Soit foiblesse , égard pour le patriotes de 89 , ou crainte de la part de certains membres du département , d'être recomus à quelques traits de ressemblance avec ces patriotes de 89 , l'administration départementale s'est refusée au vœu du peuple qui redemandoit , pour le 10 août , l'intérieur des Comités révolutionnaires. Elle alla plus loin , elle ordonna la fermeture des salles de spectacles , sous prétexte d'éviter un tumulte , qui n'auroit pu provenir que de la résistance de quelques brigands à la volonté générale. Tous ces administrateurs ont assisté à un banquet où l'on fêtoit la chute de la monarchie , et ont refusé le lendemain de participer à celui où l'on célébroit la chute de la tyrannie décevriale.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Extrait de lettres officielles écrites de Cadix au ministre de la marine , le 18 thermidor , an 4.

« Le 17 de ce mois , les deux escadres espagnoles sous les ordres des amiraux Solano et Langara , ainsi que celle de la république , commandée par le contre-amiral Richery , ont appareillé de ce port. Elles sont aujourd'hui hors de vue , faisant route par un vent favorable. La sortie simultanée de ces trois escadres , bien commandées , bien armées et animées du meilleur esprit , a jeté la consternation parmi les ennemis de la république. On se perd ici en conjectures : on croit entrevoir de grands événements ; le tems fixera les incertitudes.

PARIS , 2 fructidor.

La police est très-active , et cependant les vols de nuit , de jour , se multiplient d'une manière effrayante. C'est entièrement la faute de notre législation criminelle. Quand on refuse de se servir du secours de la morale et de la religion , il faudroit au moins avoir recours à la sévérité des loix.

Les exclusifs de Marseille ne sont pas contents d'avoir assassiné pendant les assemblées primaires , et d'avoir mis les nominations du peuple au pouvoir du directoire ; réunis de nouveau par Fréron et les coquins qu'il a mis en place , ils vont adresser leurs réclamations aux deux cens-ils. Puisse cette prophétie du journal des tigres se réaliser ! Nous trouverions peut-être alors des députés qui oseroient soutenir à la tribune , ce qu'ils ont avancé dans le public , et la vérité toute entière sur le Midi se roit enfin connue.

Voyez à quoi servent les ménagemens avec ces animaux féroces ; ils en prennent le droit de menacer ceux qui les épargnent !

On lit dans le Benhomme Richard, que la femme d'un des membres de la convention nationale batave, vient d'accoucher, à Dordrecht, de cinq fils qui sont tous vivans, et qu'elle jouit de la meilleure santé ; il seroit singulier qu'ils devinssent un jour les pentarques de leur patrie.

Les romains envoyoit aux calendes grecques tout ce qu'ils regardoient comme impossible, parce que les grecs ne connoissoient pas les calendes dans la division de leurs mois.

L'usage a consacré chez nous que d'une chose juste ou difficile à faire, on dit : *renvoyé à la paix !*

Le roi d'Angleterre, de l'avis de son conseil privé, a mis un embargo sur tous les vaisseaux et bâtimens maintenant dans les ports de son royaume, ou qui y viendroient à l'avenir, chargés de marchandises des ports de la domination du grand-duc de Toscane et des états ecclésiastiques.

Le parlement, qui avoit été prorogé au mardi 16 août, l'est de nouveau au jeudi 15 septembre.

Le célèbre Talleyrand-Périgord, plus connu sous le nom d'évêque d'Autun, est arrivé, à Hambourg, après une longue et pénible traversée. Il se dispose à partir pour la France.

Nous n'avons point parlé de Lafayette, mais de quelques intrigans qui s'agitent sous son nom, probablement sans son aveu et à son insu. Et le rédacteur de P. . . . aussi, nous a-t-on dit, voudroit, sous ce prétexte, engager une querelle avec nous. Il a l'air de nous dire avec le ton qu'on lui connoît :

Ah ! par pitié, rendez-moi ridicule.

Nous voudrions bien pouvoir lui rendre ce service ; mais nous ne pouvons en bonne conscience nous exposer nous-mêmes au ridicule en faisant, comme disoit Beaumarchais, le coup de poing avec des lépreux de la chiourme.

Les artistes les plus distingués de cette ville viennent d'adresser une pétition au directoire, pour l'engager à suspendre la spoliation de l'Italie. Ils demandent sur-tout qu'avant de rien déplacer de Rome, une commission soit nommée par l'institut national pour faire un rapport sur cet important objet. On lit avec plaisir, parmi les noms des signataires de cette pétition, ceux de David, de Giraudet, de Vincet, de Robert et de Rajou.

Savez-vous que l'abbé Delille, le prince des poètes actuels, est habitant d'une contrée romantique du département du Haut-Rhin, ci-devant la Haute-Alsace, à quatre lieues de Bâle ? Que loin du monde et de son fracas, il y met la dernière main à sa traduction de l'Enéide ? qu'il travaille jusqu'à quinze heures par jour ? qu'il se porte bien, qu'il est encore très-aimable et très-

gai, quoiqu'après avoir joui de trente mille livres de rente ; il n'ait plus un sou de revenu ; et que tenant le sceptre de la poésie sur le Parnasse, et ayant toute sa vie écrit *pro famâ*, il soit réduit à le faire aujourd'hui *pro fame* ?

Il m'a dit que l'Enéide étoit achevée ; mais sans doute il la lime encore. Outre son poëme sur l'imagination, on imprime à Bâle ses *Georgiques françaises*, poëme absolument original, qui ne tardera pas à paroître.

Je crois que ces détails intéresseront les amateurs de la littérature et les amis des muses, si elles en ont encore à Paris ; ce que nous avons peine à nous persuader, d'après les hymnes qu'on chante dans nos fêtes.

Nous y lisions, il y a quelques jours, cette ligne de Chénier

*Virgès du peuple franc, couronnez vous de fleurs.*

Il faut convenir que les vers de Delille, même ceux qu'il fait sur les frontières de la Suisse, ont une toute autre harmonie.

#### *Nouveaux massacres de Lyon.*

Cette source de sang qui depuis 4 ans jaillissoit dans la Vendée, et inondoit cette belle portion du territoire de la France, est à peine fermée, que le sang recommence à couler dans Lyon. Ce sont ces mêmes soldats qui ont été plutôt les spectateurs que les ministres de cette pacification ; ce sont ces mêmes soldats qui n'ont entendu de la bouche de leur général que des paroles d'humanité ; ce sont ces mêmes soldats que Hoche a formés plutôt à l'amour de leurs semblables, qu'à l'art funeste des combats et au besoin de verser le sang ; ce sont eux que les jacobins égarent, qu'ils appellent au meurtre, qu'ils animent au carnage, qu'ils précipitent sur leurs victimes. On diroit qu'ils ont regret au sang épargné dans la Vendée ; ils trompent le courage du militaire par des insinuations perfides, et parce que l'armée n'a laissé dans l'Ouest que des amis, ils lui font croire qu'elle ne doit trouver dans nos villes que des ennemis ; ils ordent, pour ainsi dire, des fantômes de Vendée, vers lesquels ils dirigent la fureur du soldat, d'autant plus facile à séduire, qu'occupé de la guerre, il ignore ce qui se passe dans l'intérieur de l'état ; mais, qui le croiroit ? C'est celui de nos ministres qui est plus particulièrement appelé à surveiller le crime, c'est le ministre de la justice qui, par d'injurieux soupçons, l'encourage et lui prête, pour ainsi dire, l'appui de son ministère ; il écrit aux juges de paix de Lyon, il leur demande : *Si dans les élections la volonté du peuple n'a pas été contrariée.* Or, par qui cette volonté peut-elle être contrariée ? par les ennemis du peuple. Cette demande suppose donc qu'il y a dans Lyon beaucoup d'ennemis du peuple ; supposition qui est habilement recueillie par les jacobins, et qui leur sert de prétexte pour tuer, pour égorger. Ce signal est donné ; plusieurs jeunes gens sont assassinés par les volontaires revenant de la Vendée ; un vieillard de soixante ans reçoit un coup de baïonnette en passant devant leur caserne ; un jeune homme est mis en pièces dans l'allée des *Images* ; du meurtre on passe au pillage, et du pillage au viol, et du viol à l'assassinat ; une mère et sa fille deviennent le jouet de la plus brutale débauche ; cependant les au-

torités se taisent; les cris des victimes sont repoussés; des arrêtés dérisoires et insultans ajoutent l'injure et la raillerie au malheur, à la douleur, à la mort. Un scélérat nommé *Vingtrinier*, proclame au nom du bureau central, la défense de porter tel ou tel costume; c'est l'innocence que l'on rend responsable du crime; c'est au crime que l'on accorde les honneurs de l'innocence; ce sont les citoyens que l'on accuse d'avoir provoqué l'assassinat par *des modes*; ce sont les meurtriers que l'on excuse d'avoir assassiné pour *des modes*; les vains et odieux prétextes des égorgeurs deviennent des charges et des griefs que l'on allègue contre les honnêtes gens, et cependant le gouvernement ne prend aucune mesure. Le jacobinisme triomphe, et la justice est muette. Nous le répétons, on croiroit que l'on a fait aux jacobins leur part dans un régime où l'humanité trouve aussi la sienne: on diroit que l'on a alloué à ces bêtes féroces tant de myriagrammes de sang humain. Quelles sont honteuses, dans de pareilles circonstances, les querelles qui s'élèvent entre ceux qui plaident la cause des morts, et ceux qui veulent qu'on les oublie! Y auroit-il donc des hommes assez peu sensibles pour se dire: Nous ne sommes pas destinés au charnier des jacobins, nous vivons, faisons-nous; il est juste, qu'ils vivent aussi.

**C O N S E I L D E S A N C I E N S .**

*Séance du 30 thermidor.*

Le bureau des longitudes, chargé de présenter tous les ans le calendrier de la république, fait hommage de celui de l'an 5.

On accueille, par l'ordre du jour, une deuxième remembrance d'un curé, nommé Guillot-Silet-Amand, au vicaire général de Tournay, sur sa conduite ultramontaine.

Organe d'une commission, Lacuée fait un rapport sur la résolution relative au recouvrement de ce qui reste à payer de l'emprunt forcé, et en même-temps qu'elle offre des moyens pour alimenter le trésor public; il la trouve fondée sur des principes de justice.

Ce n'est pas par des efforts gigantesques, répond Alphonse, par des mesures exagérées que l'on parviendra à rétablir l'ordre dans les finances. Les loix doivent être exécutoires; et pour établir des impôts, il faut qu'il soit possible de les payer; autrement on provoque l'anarchie et la résistance de la part des gouvernés.

L'orateur s'effraie d'avoir entendu dire qu'il y avoit encore un recouvrement de 400 millions à faire, surtout lorsqu'il rapproche cette somme de ce qui a déjà été payé, qu'il y ajoute les impositions, les droits d'enregistrement de tous impôts indirects, et il ne peut croire que la république soit en état d'acquiescer des sommes aussi considérables. Il se plaint que cette loi, faite pour atteindre les fripons qui ont fait des fortunes scandaleuses pendant la révolution, n'a pesé que sur de paisibles propriétaires, qu'elle a été une arme de réaction dont plusieurs administrations jacobites, qui ont plus songé à assouvir leurs passions et leurs vengeances, qu'à se renfermer dans les bornes de la justice, ont cruellement abusé.

Ces années, ajoute-t-il, vous ont prouvé de quels

sacrifices le peuple français étoit capable pour sauver la chose publique: ménagez ces dispositions, et plus il est généreux, plus vous devez mettre de justice dans vos opérations.

Après quelques débats, on adopte la résolution.

Sur le rapport de Paradis, au nom d'une autre commission, on approuve la résolution relative à la citoyenne Riquetti-Mirabeau.

On renvoie à une commission la résolution relative aux rentiers.

**C O N S E I L D E S C I N Q - C E N T S .**

*Séance du 2 fructidor.*

Un secrétaire proclame le résultat du scrutin pour le renouvellement du bureau. Pastoret a été élu président; les nouveaux secrétaires sont Noailles, Auzun et Bourdon de l'Oise.

Un orghelin, dont les parens ont péri durant le règne de la terreur, sollicite des secours.

Dumolart: Il existe une loi qui accorde des secours aux enfans des condamnés: déjà plusieurs de ces infortunés ont invoqué l'application en leur faveur. Une commission avoit été chargée d'examiner leurs réclamations: j'ignore pourquoi elle n'a pas encore présenté son rapport: je demande qu'elle le fasse dans trois jours sans plus de délai, qu'elle soit renouvelée. (Adepté.)

Dubeis Dubay demande à présenter des observations importantes sur les finances. Le conseil arrête qu'il sera entendu en comité général.

Monnot propose d'accorder au cit. Lavalette, comptable, un nouveau délai pour rendre ses comptes.

Lemoine: De délais en délais, on ajournera indéfiniment la comptabilité. Cependant le trésor public a besoin de fonds: il importe donc d'accélérer la rentrée de ce qui reste dû: il faut aussi qu'il soit enfin statué sur le mode de paiement par les rétentionnaires des deniers publics, afin qu'ils ne paient point en mandats ce qu'ils ont perçu en numéraire; je demande que la commission chargée d'examiner cet objet, fasse au plutôt son rapport; et quant au délai à accorder au citoyen Lavalette, je propose de le fixer à trois mois seulement.

Ces propositions sont adoptées.

Mailhe reproduit à la discussion le projet concernant la suppression des monastères et des établissemens religieux de la ci-devant Belgique.

Pères combat ce projet comme étant incomplet, en ce qu'il ne frappe de suppression que le clergé régulier. Celle du clergé séculier lui paroît également nécessaire; et il ne pense pas qu'on doive en redouter quelques inconvéniens. Le vœu des habitans de ces contrées est d'être entièrement soumis aux loix de la république qui les a reçus dans son sein, et la suppression totale du clergé ne peut y mécontenter les esprits, parce qu'elle y est attendue et regardée comme inévitable. Qu'aucune considération, dit-il, ne vous retienne: vainqueurs de l'Allemagne et de l'Italie, auriez-vous à redouter quelques sujets isolés de l'empereur et du peuple? Osez vouloir, et vous serez obéis.

Pères vote pour l'adoption du projet: le conseil ajourne ensuite la discussion, et se forme de nouveau en comité-général pour les finances.